

La commission du centenaire recevra une somme de \$30,000 de la ville - Réunion

DRUMMONDVILLE (CM) — Le commissaire-trésorier des fêtes du cent cinquantième anniversaire de Drummondville, M. Yvon Dionne, a annoncé mercredi soir que la commission avait préparé un budget provisoire. Ce budget contient un estimé approximatif des dépenses qui seront encourues, mais comme il l'a expliqué, il est assez difficile de prévoir les revenus des différentes activités.

recu de réponse définitive de la part du gouvernement provincial. L'on s'attend à ce que la réponse soit favorable et que le gouvernement consente de quelque façon que ce soit à aider l'organisation des fêtes du 150e.

M. Dionne a par la suite précisé que les manifestations présentées ne l'étaient pas nécessairement dans le but de faire de l'argent, mais tout au plus de couvrir les dépenses encourues pour l'organisation de cette manifestation.

La Fabrique St-Simon poursuit pour \$100,000 un entrepreneur et un architecte

Le juge prend la preuve en délibéré

DRUMMONDVILLE (JPC) — L'hon. juge Paul Lesage de la Cour Supérieure, a pris en délibéré mardi après-midi, la preuve produite à la réouverture de l'enquête dans la poursuite de \$100,000.

De la Fabrique de la paroisse St-Simon contre l'entrepreneur Benjamin Robidas et l'architecte Davis Deshaies. Cette nouvelle procédure avait mis un terme final à cette affaire. Les témoignages portaient sur la légalité de la résolution de la Fabrique en date du 13 janvier 1957, qui demandait d'intenter des procédures judiciaires sans préciser le nom des défendeurs Deshaies et Robidas.

A la réouverture de l'enquête, Me Gaston Ringuet, C.R., avocat de la demanderesse, avait fait entendre trois témoins, dont le curé-fondateur de la paroisse Edgar Laforest, qui a identifié des copies conformes de l'extrait du procès-verbal de l'assemblée du 13 janvier 1957, de l'avis de convocation de l'assemblée et de l'approbation des minutes par l'Ordinaire du diocèse.

Selon la coutume établie dans la paroisse, au cours des assemblées du mois convoquées pour la reddition des comptes, on discutait de tout et de rien, et c'est précisément à cette assemblée du 13 janvier qu'il fut question de poursuites judiciaires contre l'entrepreneur et l'architecte.

Les questions de Me Ringuet ont été entrecoupées de nombreuses objections de la part des défendeurs, Me Marcel Marier et Leo Leblanc, puisque ces derniers soutenaient qu'il n'y avait pas dans la procédure,

d'allégations pouvant permettre la preuve sur les faits mis en cause.

Les mêmes objections ont été formulées au cours de l'interrogatoire du marguillier du banc, M. Louis St-Onge, qui avait fait la proposition et de M. Fernando Fortier qui a signé le procès-verbal. Le juge a pris les objections sous réserve dans chacun des cas.

Cette cause a nécessité une dizaine de jours d'enquête et l'argumentation sur la réouverture de l'enquête a duré trois heures. Me Ringuet a voulu établir la coutume dans la paroisse de discuter d'autres sujets que celui qui faisait l'objet de l'avis public donné du haut de la chaire pour la reddition des comptes. Il affirme entre autre que ce n'est pas contredire la résolution que de l'expliquer et l'éclaircir en précisant contre qui les poursuites devaient être dirigées. De leur côté, les avocats de la défense soutiennent que la résolution devait préciser les noms des défendeurs et qu'au surplus, l'avis de convocation devait indiquer l'objet de l'assemblée de paroisse pour ce cas particulièrement important de la poursuite en raison du montant en cause.

La cause fut prise finalement en délibéré.

Tournoi midget international en nos murs ?

DRUMMONDVILLE (CM) — Québec présente chaque année dans le cadre de son festival "Pee-Wee" un tournoi de hockey qui a été jusqu'ici une véritable révélation et qui continue de soulever un enthousiasme délirant.

Four sa part, la ville de Drummondville tentera, à compter de l'an prochain, de présenter un tournoi de hockey qui connaîtra autant de succès que ce tournoi "Pee-Wee" de Québec et devrait prendre autant d'ampleur. Le tournoi présenté dans nos murs serait de calibre "Midget".

M. René Verrier, président du comité des sports de l'organisation du 150e, s'est laissé aller à entrevoir un avenir prometteur pour ce tournoi de hockey "Midget", qui sera présenté dans le cadre des manifestations d'hiver avec l'appui de la Légion canadienne.

La jeunesse Lacordaire en est à son 1er anniversaire

DRUMMONDVILLE (JPC) — La Jeunesse Lacordaire de la région de Drummondville célèbre cette année son premier anniversaire de fondation. En effet, il y a exactement un an, qu'au nom de la sécurité et de la santé, des adolescents de Drummondville formaient le cercle Jeunesse Lacordaire.

Les organisateurs ont travaillé avec ardeur et courage pour essayer d'éveiller chez les jeunes le sérieux et le sens des loisirs sains. Les jeunes de la région ont toujours répondu avec empressement à cet appel

lorsque des rencontres étaient organisées et les responsables désirent les inviter à se rendre célébrer cet anniversaire ce soir à la Maison du Souvenir. Il y aura comme vedette, ce soir, les formidables "Gants Blancs" dont plusieurs ont pu apprécier la musique entraînante, le rythme jeune, et un dynamisme correspondant aux goûts de chacun. Il y aura du plaisir et de la danse pour tous. C'est une invitation du comité de publicité composé de Mlle Simone Ouellet, M. Adolphe Beauchemin et Mlle Claire Plante.

Plan de réclame publicitaire

DRUMMONDVILLE (CM) — M. Paul Allard, président du comité de publicité de la commission des fêtes du 150e, a proposé mercredi soir aux commissaires réunis à la Caisse Populaire St-Frédéric, un plan de réclame publicitaire qui contribuerait certes à faire connaître notre ville et les fêtes qui s'y dérouleront à travers la province.

Le commissaire général des fêtes, M. Jean-Paul Levasseur, a remercié M. Allard des démarches effectuées par son

comité et a promis que ce projet proposé par la compagnie Imperial Tobacco serait étudié. M. Allard a également présenté aux commissaires un autre projet mis de l'avant celui-ci par la compagnie Firestone qu'il représente. Il s'agit d'un immense pneu géant de plus de 11 pieds de hauteur qui pourrait être placé dans un endroit choisi de la ville et qui pourrait présenter en son diamètre intérieur, le programme détaillé des activités du 150e au cours de l'année 1965.

Cette deuxième proposition a également été mise à l'étude.

Organisation d'un pageant historique

DRUMMONDVILLE (CM) — Chez les membres des différents comités de la commission des fêtes du 150e, il reste encore à déterminer lequel des comités existants s'occupera d'organiser et de monter un pageant historique, au cours de l'été prochain.

ne veut pas en prendre la responsabilité, à cause de la somme énorme de travail anticipé pour mettre sur pied différentes manifestations au cours de l'année.

Un sous-comité sera probablement formé qui aura à prendre les conseils et l'expertise de ceux qui ont déjà monté le pageant historique qui avait été présenté en 1935, lors du 140e anniversaire de Drummondville.

La suggestion de M. L. Ball, président du comité historique, relativement à cette question de pageant historique, a semblé la meilleure et a semblé rencontrer l'assentiment général. M. Ball a d'abord déclaré que le pageant historique de-

Le comité des arts, que préside M. Michel Deschênes, croit qu'un tel pageant revient au comité des manifestations de M. Claude Chabot. Celui-ci

vaît être mis sur scène à partir de textes historiques, ce qui revient à son comité. Mais, a-t-il ajouté, il revient à chacun des comités de faire sa part de l'ouvrage et de contribuer à monter le pageant.

Un sous-comité sera probablement formé qui aura à prendre les conseils et l'expertise de ceux qui ont déjà monté le pageant historique qui avait été présenté en 1935, lors du 140e anniversaire de Drummondville.

La chanson-thème du 150e

DRUMMONDVILLE (CM) — La chanson-thème des célébrations du 150e anniversaire de Drummondville a été présentée mercredi soir aux commissaires des fêtes et aux présidents et membres des différents comités.

La musique de cette chanson qui servira à nous identifier au cours de l'an prochain, est de Mme Gaetan Thérien et M. Ralph Nolel. M. André Boulanger est l'auteur des paroles.

La musique de cette chanson qui servira à nous identifier au cours de l'an prochain, est de Mme Gaetan Thérien et M. Ralph Nolel. M. André Boulanger est l'auteur des paroles.

La musique de cette chanson qui servira à nous identifier au cours de l'an prochain, est de Mme Gaetan Thérien et M. Ralph Nolel. M. André Boulanger est l'auteur des paroles.

Cette chanson-thème a été enregistrée par les chanteurs de Raymond Berthiaume. Il en existera deux versions, soit les deux côtés du disque; l'une sur un rythme de valse et l'autre

enregistrement, sur un rythme de marche.

La musique de cette chanson qui servira à nous identifier au cours de l'an prochain, est de Mme Gaetan Thérien et M. Ralph Nolel. M. André Boulanger est l'auteur des paroles.

La musique de cette chanson qui servira à nous identifier au cours de l'an prochain, est de Mme Gaetan Thérien et M. Ralph Nolel. M. André Boulanger est l'auteur des paroles.

Dans la ligue des Collets Blancs

Les Loisirs St-Pierre en tête du classement

DRUMMONDVILLE (C.M.) — Dans la ligue de hockey des Collets Blancs, section des Loisirs St-Pierre continuent de dominer le circuit, à la suite de leur victoire facile de 9 à 5, mercredi soir, aux dépens du Dionne et Fils. Les Loisirs St-Pierre ont maintenant 8 points dans le classement, 5 de plus que les Banques et le Dionne et Fils, qui en ont chacun 3, en deuxième place de la ligue.

quipé victorieuse. Chapdelaine a été le meilleur en marquant 2 buts et en fournissant 2 assistances.

Le disque sera lancé pour la première fois lors du banquet d'ouverture des fêtes du 150e, le 9 janvier prochain.

Les Loisirs ont dû revenir de l'arrière pour remporter la victoire, puisqu'au début de la troisième période, le "Dionne et Fils" menait par le compte de 5 à 3. Les joueurs du "Loisirs" ont par la suite marqué 6 points sans réplique. Vallée a été le meilleur des vainqueurs en enregistrant le tour du chapeau, en plus d'y aller d'une assistance. Bélanger et Lavoie ont compté chacun deux fois. Leclerc et Girard ont complété le pointage des vainqueurs. Pour sa part, Gélinas ne figure pas au pointage de l'équipe "Loisirs", mais il a quand même fourni quatre passes.

Le nouveau circuit est sous la présidence de Robert "Bob" Pepin. La mise au jeu officielle a été faite mercredi par M. Nadeau, directeur de l'École Jean-Rimbault, en présence des représentants des différentes équipes de la ligue. La première rencontre opposait l'équipe de l'École des Arts et Métiers à celle de l'École Jean-Rimbault.

Le nouveau circuit est sous la présidence de Robert "Bob" Pepin. La mise au jeu officielle a été faite mercredi par M. Nadeau, directeur de l'École Jean-Rimbault, en présence des représentants des différentes équipes de la ligue. La première rencontre opposait l'équipe de l'École des Arts et Métiers à celle de l'École Jean-Rimbault.

Les Rockets Jr ont une avance de six points

DRUMMONDVILLE (CM) — A la suite de leur triomphe de 4 à 3 contre les Flyers de Richmond, les Rockets Junior de l'instructeur Bob Houde, ont maintenant une avance de 6 points en tête de la ligue junior, devant les clubs de Waterloo, Asbestos et Mégantic. On sait que l'équipe locale n'a pas encore connu la défaite depuis le début de la saison, remportant la victoire à six reprises et annulant en deux occasions.

L'équipe de Magog n'a pas été chanceuse à date cette saison, puisqu'elle n'a pas encore connu la victoire. En effet, les 7 parties disputées par les As de Magog se sont sol-

La ligue Interscholaïque inaugure ses activités

DRUMMONDVILLE (C.M.) — Une nouvelle ligue de hockey a inauguré ses activités à l'arena du Centre Civique de Drummondville, mercredi soir.

Cette nouvelle ligue, la Ligue Interscholaïque de Drummondville, est formée des équipes Tout-Etoilées des différentes écoles et collèges de notre ville.

Le nouveau circuit est sous la présidence de Robert "Bob" Pepin. La mise au jeu officielle a été faite mercredi par M. Nadeau, directeur de l'École Jean-Rimbault, en présence des représentants des différentes équipes de la ligue. La première rencontre opposait l'équipe de l'École des Arts et Métiers à celle de l'École Jean-Rimbault.

L'entretien de deux rangs coûtera la somme de \$2,000

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Diverses soumissions ont été présentées au conseil lors de la dernière assemblée régulière. L'une portait sur l'enlèvement de la neige dans les premier et deuxième rangs de la nouvelle partie du territoire annexé à la ville, soit sur une distance de 4 milles environ.

Une première soumission venant de M. Joseph Hébert demande un montant de \$2,000 pour faire ce travail qui devrait être rémunéré à raison de \$500 le premier de chaque

mois. Il est entendu que l'enlèvement devra être fait sur une largeur de 25 pieds. Une deuxième soumission, celle de M. René Guibault, demande un montant de \$2,775 pour le même travail.

Comme la soumission de M. Hébert est la plus basse, et qu'il fait ce travail avec satisfaction depuis quelques années, il fut proposé par l'échevin Philippe Bernier, secondé par l'échevin Armand Gauthier, que le contrat soit accordé à la firme Hébert.

Tableau de classement des équipes de hockey. Colonnes: Équipe, P (points), D (défaites), N (nuls), G (goûts marqués), A (goûts alloués).

La firme St-Pierre obtient le contrat

DRUMMONDVILLE (JPC) — Une soumission qui a causé une certaine surprise aux édiles municipaux lundi soir lors de la séance du conseil, fut sans contredit celle de M. Félix St-Pierre, pour la pose d'un tuyau de 42" sur la 20e Avenue. Le montant soumis fut de \$2,385 comparativement à \$7,616 pour le même travail par la firme Marier & Fils. Après quelques explications de la part du greffier par interim et trésorier de la cité, M. St-Pierre, il fut proposé par l'échevin Raymond Leneau, secondé par l'échevin Jean-Marc Paris, d'accorder le contrat à la firme Félix St-Pierre.

Le Weaving domine la ligue de quilles Celanese

DRUMMONDVILLE (CM) — Dans la ligue de quilles Celanese, le "Weaving" continue de dominer le circuit formé de 12 équipes, avec 27 points. Le "Weaving" a remporté une victoire de 4 à 0, lundi soir à la salle Champion.

N. Pepin a été le meilleur joueur de la soirée avec un simple de 199 et un triple de 474. A date, le plus haut simple et le plus haut triple réussis dans cette ligue appartenent tous deux à Claude Gendron, qui avait roulé un simple de 235 pour compiler un triple de 388.

Dans les rencontres disputées, "Drafting" a eu raison de "Gen Electrician" 4 à 0, de même que "Dyehouse" sur "Finishing" et "Weaving" sur

Tableau de classement de la ligue de quilles. Colonnes: Équipe, Pts (points).



BONJOUR! Drummondville...

DRUMMONDVILLE — MONTREAL
TROIS-RIVIERES — GRANBY
SHERBROOKE — QUEBEC

Aussi fraîches que votre café... les nouvelles provinciales des dernières 24 heures

Vous les lisez chaque matin au "Petit Déjeuner" dans LE NOUVELLISTE.

Le seul journal quotidien livré chez-vous par camelot au "Petit Déjeuner"

Recevez-le aujourd'hui en signalant:

GR 2-3281

le nouvelliste

383, RUE HÉBERT
DRUMMONDVILLE

Actualité Sports

Lors du match entre les Tigers et les Lions samedi

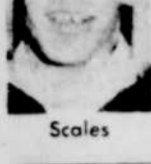
Henley serait utilisé au poste de centre-arrière (Sazio)



Paul Labrecque, Yves Lafrenière et Jean-Eudes Rouillard, des athlètes bien connus au STR évoluent cette année sur l'équipe de ballon-panier de l'Université de Sherbrooke avec Donald Royer ex-étoile du Séminaire Ste-Marie de Shawinigan.



Clement Bedard président du tournoi pee-wee régional et provincial nous déclarait ces jours-ci que déjà plus de 17 clubs ont fait parvenir officiellement leur demande pour participer à cette compétition du mois de mars 1965.



René Lanouette s'affirme actuellement comme la meilleure recrue dans la ligue de ballon-panier de la Cité. Suivant les informations reçues ce circuit connaîtrait actuellement un début de saison sensationnel.



Dans l'interscolaire Phil Scales de l'équipe T.R.H.S. s'affirme dans la ligue présidée par Romeo Paré. Scales est aussi un excellent joueur de curling.



Georges Côté a été nommé ces jours derniers publiciste de la ligue de hockey de Nicolet-Yamaska dont les activités débuteront très bientôt.



Leo Lemay, l'athlète le plus utile de son équipe St-Gregoire l'an dernier sera à nouveau en uniforme pour ce club au cours de la saison 1964-1965. C'est un ex-joueur du Ste-Marguerite juvenile de Trois-Rivières.



Marc Dufour, un trifluvien pure laine, évolue cette année pour le club St-Paul de la ligue Centrale des Etats-Unis.

Yves Bergeron du club des Sénateurs du Cap-de-la-Madeleine s'affirme présentement comme le meilleur franc-tireur de la ligue juvenile de hockey de l'O.T.J. de Trois-Rivières.

On projette présentement à Trois-Rivières la formation d'une ligue de ballon-balai qui devrait compter pas moins de 16 clubs. Eugène Matteau revenu récemment de son séjour dans le pays de l'Oncle Sam en est le grand promoteur secondé par une organisation de la cité de Laviolette.

Le badminton jouit d'une grande popularité au Parc-école St-Pie X. On remarque, le mercredi soir, plusieurs couples venant se récréer.

Un magnifique centre de ski sera en marche cette année à St-Gabriel de Brandon. M. Yvon Comeau en est le président.

par la Presse CANADIENNE

Le pilote Ralph Sazio, du Hamilton, a laissé entendre hier qu'il utiliserait peut-être Gary Henley au poste de centre-arrière samedi.

La déclaration a surpris quelque peu, car Henley, à 180 livres, est reconnu comme un rapide demi offensif et défensif très habile à capter et intercepter les passes.

Toutefois, Sazio n'a assuré personne de cette possibilité lors de la finale canadienne contre les Lions de la Colombie-Britannique à Toronto. Son premier poste demeure Art Baker, qui n'a pas participé à la deuxième partie de la finale de l'Est samedi dernier.

Son deuxième est Bobby Kuntz, qui a remplacé Baker mais qui doit retourner à la défensive samedi prochain.

Sazio a mentionné Henley en parlant de la joute de samedi dernier, où il avait l'intention de l'utiliser au centre-arrière, mais a dû changer d'idée en raison de la température.

En somme, il a laissé entendre qu'il aura peut-être recours à Henley contre la puissante ligne défensive des Lions, sans dévoiler ses plans d'avantage.

Sazio a ainsi parlé lors d'un rencontre des joueurs avec

la presse hier, avant un léger exercice au cours de l'après-midi.

Tous les joueurs étaient présents, mais Sazio a laissé entendre que Jackie Simpson ne jouerait pas samedi, lors du match télédiffusé par Radio-Canada et CTV à partir de 1 h 30 p.m.

Cette absence sera compensée par la présence de Joe Zuger à la défensive. On sait que ce dernier a joué un rôle prédominant dans le revers du Ottawa la semaine dernière, notamment avec ses bottes de dégagement.

Les Lions trouvent la semaine de la coupe Grey longue et distrayante. En fait, ils ont pu s'adonner à un entraînement sérieux seulement hier. Ce sera d'ailleurs leur seul exercice avant la joute de samedi.

"Nous avons tenté de les préparer mentalement, mais, quant aux exercices physiques, il n'y en a pas eu", a révéla l'assistant Jim Champion.

Les instructeurs et les joueurs ont bien poursuivi l'étude des films au cours de la semaine, mais n'ont eu qu'une occasion, hier, de mettre leur stratégie à l'essai.

Opinion
Distraction ou non, le pilote

Dave Skrien préfère voir son équipe au centre de Toronto qu'à un endroit retiré.

Skrien faisait partie des champions Blue Bombers de Winnipeg, qui avaient passé la semaine de la coupe Grey à Aurora en 1953.

Il a rappelé que l'équipe s'était sentie perdue en arrivant en ville et a blâmé cette situation pour le revers de 12-6 subi devant Hamilton même si Jack Jacobs avait lancé 46 passes à l'occasion.

Le médecin de l'équipe a rejoint la formation hier et a l'intention de donner une injection à Sonny Homer samedi en raison de son malaise aux côtes. Homer, qui a déjà subi l'ablation d'un rein, a l'intention de prendre sa retraite après le match.

Aucun membre du personnel d'instructeurs des Lions n'a prédit un compte élevé, mais Skrien a assuré les gens que la seule sera certes meilleure que les trois précédentes entre les deux rivaux.

Hamilton a remporté la coupe en triomphant 21-10 l'an dernier, à supplanter les Lions 3-0 dans une partie hors-concours le 20 juillet, puis a compté à 10 reprises dans les huit dernières minutes de jeu, le 26 septembre, en se méritant un verdict nul de 16-16.



(Photo PC) LES TIGER-CATS tout comme les Lions se préparent activement en vue de la grande joute de samedi prochain. Nous voyons sur cette photo Bernie Faloney (10) avec Stan Crisson (75) et Hal Patterson en train de pratiquer une tactique pour cette importante rencontre.

Un plein pouvoir sur les joueurs et un meilleur salaire qu'à Ottawa (Clair)

TORONTO (PC) — Frank Clair a soumis ses conditions en vue du poste de pilote des Argos de Toronto hier et ces derniers lui ont promis une réponse aujourd'hui.

Le pilote du Ottawa, après avoir reçu, plus tôt, la permission des directeurs des Rough Riders de "parler" aux Argos, a demandé au directeur général Lew Hanman, du Toronto, le plein pouvoir sur les joueurs et un meilleur salaire qu'à Ottawa.

On croit qu'il gagnait \$20,000 dans la capitale.

Clair a rencontré le gérant général Red O'Quinn, des Riders, dans la matinée et celui-ci lui a offert un nouveau contrat de trois ans. C'est alors qu'il a obtenu la permission de parler aux Argos.

Selon le Président Barry O'Brien, des Riders, "les Argos vont offrir un contrat que Clair va probablement accepter, c'est tout".

En acceptant ce contrat, Clair compléterait le cycle. Il a conduit les Argos à la coupe Grey en 1950 et 1952.

avant de recevoir son congé. Il est alors retourné aux Etats-Unis avant de revenir à Ottawa en 1956. Les Riders ont toujours participé aux éliminatoires depuis, en plus de remporter la coupe en 1960.

Les Argos n'ont pas remporté le triomphe depuis le départ de Clair et ils cherchent présentement un remplaçant à Nobby Wirkowski, congédié à la fin de la saison.

Clair a révélé qu'il irait à Toronto seulement s'il peut (Voir La page 22)

Selon les instructeurs Sazio et Skrien

Les Tiger Cats et les Lions auraient une valeur identique à la défensive

HAMILTON (PC) — L'instructeur Ralph Sazio, des Tiger-Cats de Hamilton, a aussi insisté sur la nécessité pour son équipe d'être préparée, physiquement et psychologiquement, au moment où elle se lancera contre les Lions de la Colombie-Britannique dans la joute de la coupe Grey.

"Même si nous les avons battus l'an dernier, je sais néanmoins que c'est une bonne équipe", a-t-il dit des Lions, ajoutant qu'ils n'ont fait que penser à la coupe Grey pendant toute l'année.

Il a exprimé la confiance de conserver la coupe Grey à Hamilton.

Si les Ticats sont vainqueurs, ce serait leur quatrième coupe en huit tentatives depuis 1953.

Entre-temps, Don Sutherland tente de retrouver sa forme du début de la saison. On se rappelle qu'après avoir démarré à une allure extraordinaire, ce jeune spécialiste de la défense a vu son étoile faiblir à partir du milieu de la saison, commençant à faire des erreurs répétées.

Sazio a déclaré dans une interview que, tout en concédant un avantage aux Lions sur le plan défensif, il considérait néanmoins que les Ticats emploieraient des tactiques de défense foncièrement saines contre l'attaque des Lions.

Dave Skrien, l'instructeur en chef des Lions, a déclaré hier que son équipe n'est pas plus forte offensivement que l'an dernier. Il a précisé que le Hamilton a fait preuve de plus de cohérence que son équipe cette année.

Dave Skrien a ajouté que sur le plan défensif les deux équipes se valent sans doute à peu près.

Sans doute pour stimuler ses joueurs, qui ne sont pas favorables pour remporter la coupe Grey, il a déclaré que "l'instinct tueur" leur fait défaut offensivement et qu'ils ne désirent pas assez accumuler les points lorsqu'ils ont la joute en main.

L'on considère que Bob Swift, arrière âgé de 20 ans qui a fait son apparition cette année à la faveur de la retraite de Nub Beamer, sera l'un des atouts des Lions samedi. "Nous n'aurions pu nous classer pour la coupe Grey sans lui", a déclaré Skrien.

Il a compté 11 touches cette année et a été en possession du ballon 229 fois, progressant

de 1,054 verges, mais il a commis quelques erreurs en fin de saison contre les Stampeders de Calgary dans des situations qui nécessitent une importance particulière.

AYER LA DENEIGEUSE LA PLUS RENOMMÉE!



Un versement de 20%

vous assure une DENEIGEUSE MOTORISÉE

SNOW BIRD

La Snow Bird est votre meilleur placement possible pour le déneigement. Elle est bâtie pour servir des années d'affilée. Elle se conduit aisément et vous économise temps, travail et tracas.

Plus de cent mille propriétaires de Snow Bird sont emballés du rendement supérieur de cette deneigeuse qui leur évite tout retard par les tempêtes.

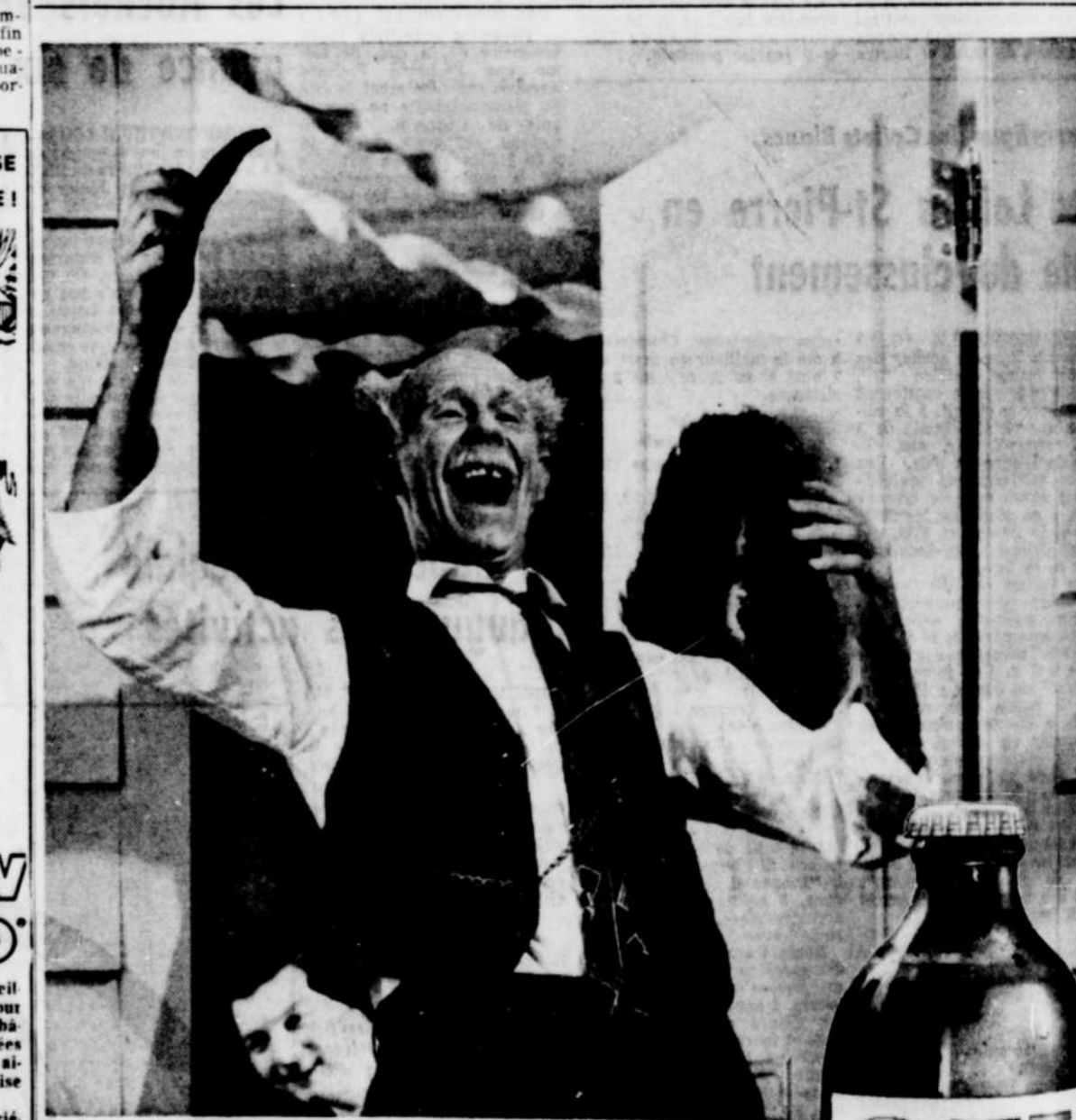
Ne vous contentez pas de pâles imitations ou de deneigeuses "pas cher": rien ne remplace la Snow Bird. Nous montons et essayons chaque Snow Bird avant la livraison.

Avec une Snow Bird à vous, prête à travailler à la première tempête, vous pouvez vous détendre et profiter de l'hiver. Venez voir sans délai combien il est facile de posséder une Snow Bird!

Trois modèles au choix: 22" 4 c.v. — 24" 4 c.v. — 26" 6 c.v.

Ouvert tous les jours jusqu'à 5 heures, 30 p. m. Jeudi et Vendredi 9 hres 30 p. m.

P.A. Gouin



"V'là la visite des Fêtes!"

Faites comme Gédéon, ayez une bonne provision de bière O'Keefe

De plus en plus, vos invités vous demanderont une O'Keefe, la bière douce.

De partout dans la Province tout le monde accourt chez CLEMENT & FRERE Limitée

LOUISEVILLE

1965 IMPERIAL CHRYSLER PLYMOUTH DODGE VALIANT

Léonce Trempe gérant des ventes

SPECIAUX DE FIN DE SEMAINE SUR AUTOS USAGÉES

- 1963 Pontiac Par., H.T., 2 portes, V-8. Comme neuve.
- 1964 Chevrolet Impala H.T., 4 portes, V-8, seulement \$5,000.
- 1964 Saratoga Chrysler H.T. 4 portes, équipée au complet.
- 1964 Ford Galaxie 500, 4 portes, Sedan, comme neuve.
- 1962 Acadian 4 portes, automatique, radio, pneus neufs.
- 1960 Oldsmobile, H.T. 2 portes, en parfaite condition.
- 1960 Buick H.T. 4 portes, équipée au complet, très propre.
- 1962 Oldsmobile H.T., 4 portes, Super 88, parfait état.
- 1960 Peugeot Sedan, 4 portes, une vraie aubaine.
- 1963 Dodge H.T. 2 portes, bas millage, comme neuf.
- 1964 Windsor Sedan, 4 portes, bas millage, équipée au complet.
- 1964 N. Yorker 4 portes, H.T. transmission au plancher, un bijou.
- 1963 Saratoga Sedan, 4 portes, une auto à voir, comme neuve.
- 1962 Windsor Sedan, 4 portes, équipée au complet, bas millage.

PRIX SURPRISE SUR CES AUTOS CHOIX D'AUTOS 1965

SIGNEZ DIRECTEMENT DE TROIS-RIVIERES 296-3931

SAUVEZ DE L'ARGENT CHOIX D'AUTOS 1965 à des prix qui vous feront épargner. Le plus beau choix chez

CLEMENT & FRERE LIMITEE

277, Boul Ouest CA. 8-2701 Louiseville

Charland dans le Vermont

Jacques Charland quittera notre ville au cours de la journée pour prendre part à une compétition de sauts en ski sur plastique à Brattleboro, Vermont, au cours de la fin de semaine. Récemment notre digne ambassadeur de ski s'était signalé à ce dernier endroit en prenant la deuxième place devant plus de 60 athlètes venant de plusieurs centres importants.

Projet d'aqueduc à St-Pierre les Becquets

La soumission de Lasalle Paving retenue pour étude

ST-PIERRE LES BECQUETS (J.L.C.) — En présence d'une centaine de contribuables, cinq soumissions ont été ouvertes, mercredi soir à St-Pierre, en rapport avec un projet d'aqueduc. Des soumissions avaient été demandées pour des travaux de distribution d'aqueduc avec système de protection contre l'incendie, pour une conduite d'arrosage avec réservoir en béton armé de 350.000 gallons et pour un poste de pompage.

Dix contracteurs se sont rendus au bureau des ingénieurs Carrier et Trotter chercher les plans et devis. Cinq d'entre eux ont présenté des soumissions. C'est lors d'une séance du conseil de cette municipalité à laquelle étaient présents tous les officiers municipaux que l'ouverture des soumissions a eu lieu. Me Guy Pinsonneault et M. Guy Trotter, conseiller juridique et technique de la municipalité étaient également présents. Parmi les cinq soumissions, la compagnie Lasalle Paving Ltee de Victoriaville a reçu une acceptation conditionnelle de son offre.

Cette compagnie avait présenté un prix global de \$362.398 et les travaux sont faits en été et de \$391.018 si les travaux sont faits en hiver. Une deuxième soumission fera aussi l'objet d'étude: celle de H. Cardinal Construction Inc., de Montréal qui a présenté un prix de \$365.300 si effectuée en été, et de \$420.300 si les travaux sont faits en hiver.

Les autres soumissionnaires sont: Gerard Demers Inc., qui a présenté une cotation de \$407.850 et \$477.850, Eastern Canada Construction de Ste-Foy avec des prix de \$396.179 et \$420.059 et la Cie de Construction des Boulevards du Québec, qui offrait \$397.300 et \$404.500.

La soumission de la compagnie Lasalle a reçu une approbation conditionnelle. Les ingénieurs-conseils de la municipalité étudieront la soumission de même que celle de H. Cardinal, à peine plus élevée. Les membres du conseil auront à se prononcer définitivement sur cette question dans les jours qui suivront.

A la suite de cette séance de conseil, les membres de cette tribune municipale ont tenu une séance publique d'information pour les électeurs. Quelques questions ont été posées et les conseillers ont exposé en quoi consistait exactement les travaux décrétés dans ce projet.

C'est aujourd'hui, de sept à neuf heures p.m. qu'en la salle publique de la municipalité, se tiendra l'assemblée des électeurs. Les dirigeants municipaux ne prévoient pas rencontrer d'électeurs opposés à ce projet.

Un record dans le diocèse de Nicolet

Plus de 80% des cultivateurs sont membres de l'UCC

NICOLET (J.L.C.) — L'Union catholique des cultivateurs de Nicolet termine sa campagne de recrutement. A la suite d'une soirée-retour qui a été un triomphe, la Fédération diocésaine de Nicolet a atteint un chiffre record dans le nombre de ses membres. Sur un potentiel de cultivateurs de 5.600 dans le diocèse, l'UCC compte 4.500 membres. L'objectif a été atteint au delà de tout espoir.

Le nombre de cultivateurs membres par rapport à l'année dernière est augmenté de 500 soit une augmentation de 12 pour cent. Et ceci est d'autant plus remarquable que des cultivateurs, au cours de l'année, ont délaissé leurs fermes. Une proportion de 125 d'entre eux émigrent chaque année vers les villes.

L'UCC attribue le bénéfice de la campagne de recrutement au fait que les cultivateurs ont compris, cette année plus que jamais le besoin de se grouper plus que jamais.

Sur le problème de la production du lait industriel, c'est cette semaine que le gouvernement doit donner réponse à une insistance d'agir dans le sens des octrois que les cultivateurs ont demandés au gouvernement. Vraisemblablement, s'ils n'obtiennent pas gain de cause, ils sont prêts à utiliser des moyens, même violents pour atteindre une reconnaissance de prix du lait industriel.

Parmi les paroisses qui ont connu des accroissements considérables de membres de la Fédération, on compte l'Avenir qui a doublé son nombre et Ste-Christine qui a connu une forte augmentation. Sur le recrutement, la soirée-retour des cultivateurs a été très populaire. A elle seule, elle a

Tracy reconnue comme Centre d'apprentissage

La cité de Tracy a été reconnue comme Centre d'apprentissage pour l'industrie de la construction des districts électoraux de Richelieu et Verchères.

Le lieutenant-gouverneur en conseil a pris cette décision sur la recommandation de l'Association des constructeurs de Richelieu Verchères Yamaska, la Corporation des Maîtres électriciens 1, la Corporation des Maîtres-plombiers 1, le Syndicat National du Bâtiment Inc.

et le Comité paritaire de l'industrie de la construction Richelieu-Verchères. Ces associations avaient adopté une résolution à cette fin.

Le décret ministériel désignant Tracy comme Centre d'apprentissage souligne que les districts électoraux de Richelieu et de Verchères constituent une région qui connaît une expansion très marquée; que le besoin de main-d'œuvre qualifiée se fait et se fera sentir davantage, de jour en jour, que les groupements d'employeurs et de salariés de l'industrie de la construction sont vitalemment intéressés à avoir une main-d'œuvre qualifiée et que la mesure la plus efficace pour atteindre ce but est l'établissement d'un centre d'apprentissage.

Nouveau départ pour le guidisme dans Nicolet

NICOLET (J.L.C.) — Une quinzaine de personnes se sont réunies, lundi soir au local des Guides à Nicolet. C'est à ce moment que les cadres du bureau diocésain ont été renouvelés. Le comité directeur diocésain est l'autorité supérieure du guidisme. C'est lui qui légifère le mouvement à l'intérieur d'un diocèse. Son exécutif est le bureau diocésain qui voit et surveille la mise en marche du mouvement.

Le bureau diocésain se compose désormais de Mme Jacques Caron, présidente, Mme Edouard Lair, vice-présidente, Mme André Roy, trésorière, Mme J.P. Doyon, secrétaire et Mlle Rolande Bonneau, commissaire diocésaine. Ce nouveau exécutif entend rajouter le mouvement et lui redonner un nouvel élan. Au cours d'une prochaine réunion, le bureau diocésain mettra sur pied le programme de l'année. A date, le mouvement des Guides groupe environ 200 jeunes filles.

André Vigeant s'en tire avec sentence suspendue

SOREL (D.N.C.) — Plusieurs comparutions se sont déroulées au Palais de Justice de Sorrel, devant le juge Paul-A. Pelouquin.

Le juge a exigé en plus un cautionnement personnel de \$500 pour garder la paix pendant deux ans. Un délai de trois mois lui a été accordé pour payer les frais de la Cour et les dommages causés à l'automobile.

Un individu de Sorrel, accusé d'avoir conduit son automobile d'une manière dangereuse, a été condamné à \$50 d'amende et aux frais. Son permis de conduire a été suspendu pour une période de trois mois.

Un chasseur de St-François-du-Lac a été accusé d'avoir chassé des oiseaux migrateurs sans permis. Il a plaidé coupable et a été condamné à \$10 d'amende et aux frais.

Le décret ministériel désignant Tracy comme Centre d'apprentissage souligne que les districts électoraux de Richelieu et de Verchères constituent une région qui connaît une expansion très marquée; que le besoin de main-d'œuvre qualifiée se fait et se fera sentir davantage, de jour en jour, que les groupements d'employeurs et de salariés de l'industrie de la construction sont vitalemment intéressés à avoir une main-d'œuvre qualifiée et que la mesure la plus efficace pour atteindre ce but est l'établissement d'un centre d'apprentissage.

L'adolescence en révolte: un problème mondial

Dans tous les pays prospères, des jeunes garçons saccagent pour le plaisir la propriété d'autrui, assomment des passants pris au hasard; des adolescentes se livrent à la prostitution. "Pourquoi?" se demandent les parents effarés. Lisez dans SELECTION du Reader's Digest de décembre comment des experts de cette question expliquent la violence et l'amoralité de certains jeunes. Achetez le Sélection de décembre aujourd'hui même!

Nouvelle entente à la Cie Richelieu Knitting

SOREL (L.B.) — La compagnie Richelieu Knitting et le syndicat groupant les ouvriers de cette manufacture de bas, viennent de conclure une nouvelle convention collective de travail d'une durée de trois ans. Les offres de la Compagnie ont été acceptées par les syndicats lors d'une assemblée générale. La nouvelle a été annoncée par M. Jean-Paul Coulombe, représentant syndical de la C.S.N.

Parmi les améliorations apportées par ce nouveau contrat de travail, mentionnons: Clause de grèves améliorée, en l'absence du président du syndicat, ou du délégué, le vice-président pourra procéder au règlement du grief.

Clause de vacances améliorée: trois semaines de vacances seront octroyées aux employés après quinze années de service. Cette mesure entrera en vigueur un an après la signature de la présente convention.

Clause de temps supplémentaire: un employé qui est appelé à l'ouvrage après sa journée de travail recevra un minimum de trois heures.

Clause des lésés: un employé qui est mis à pied pendant

Manseau adhère à la Régionale Provencher

MANSEAU (J.L.C.) — Des trois Commissions scolaires du comté de Nicolet qui n'avaient pas encore officiellement adhéré à une Régionale, la Commission scolaire de Manseau a été la première mardi soir à donner à l'unanimité son adhésion. A la suite d'une réunion d'information qui avait eu lieu au cours de la semaine précédente, les commissaires locaux ont convoqué, pour mardi soir dernier une réunion spéciale pour prendre une décision. C'est à l'unanimité des commissaires et des contribuables

présents qu'ils se sont prononcés en faveur de la régionale Provencher.

Ils avaient le choix entre cette dernière ou celle des Bois-Francis. La décision de Manseau influencera certainement les deux autres Commissions scolaires de la région de Manseau qui n'ont pas encore signifié leur choix. Ste-Sophie de Levard et Ste-Cécile ont à prendre une décision d'ici la fin du mois. Il est à prévoir que cette décision sera analogue à celle de Manseau.

parlons chiffres

... mais parlons bien. Au fait, nous n'en citerons qu'un, mais trois fois: 9, 9 et encore 9. Car 999 est l'indicatif du porto importé Emu. De l'Emu importé. Du porto Emu... Important, très important: sa belle teinte ambrée rouge. Son bouquet généreux. Son prix, aussi: quelques cents de plus. Emu: un porto digne de respect, et qui en dit long sur celui à le bon goût de l'offrir. Le porto Emu 999... un des très bons vins que nous envoyons l'Australie. En vente également: le sherry "Medium" EMU, le sherry DRYAD, le brandy australien MARIE-CLAIRE.

trés jours, recevra la fête chôme ou payée.

Clause de l'assurance: l'assurance sera administrée par le syndicat. La compagnie s'engage à payer \$1.50 par semaine pour les personnes mariées et \$0.65 par semaine pour les célibataires.

SALAIRES

Les syndicats ont obtenu une première augmentation de \$0.05 l'heure, rétroactive au 13 août 1964. Quant à la nouvelle convention collective de travail, elle prendra effet à compter du jour de son acceptation, soit le 18 novembre 1964.

Pour les premiers douze mois de la convention, le \$0.05 d'augmentation se continue.

Pour la deuxième année de la convention, les ouvriers recevront une augmentation de \$0.02 l'heure pour les premiers six mois et pour l'autre partie de la deuxième année, une augmentation de \$0.04 l'heure en même temps qu'une réduction des heures de travail de 44 à 42 heures.

Pour la troisième année, il y aura une augmentation de \$0.02 l'heure pour les premiers six mois, et pour la balance de l'année, une augmentation de \$0.05 l'heure et une réduction de la semaine de travail de 42 à 40 heures.

Cette nouvelle convention collective a été négociée par le syndicat, par M. Jean-Paul Coulombe, conseiller technique de la C.S.N. Mlle Noëlla Courvoisier, présidente du syndicat, Madeleine Fortier et Murielle Girouard.

La compagnie était représentée par M. Roland Simard, président de Richelieu Knitting et Me Jean Marvotte, conseiller juridique de la compagnie.

Les négociations se sont déroulées dans une atmosphère agréable et les deux parties semblent très heureuses d'en être arrivées à cette conclusion.

Des jeunes Lacordaire pour assurer la relève des aînés

STE-GERTRUDE (D.N.C.) — Récemment, une soirée Lacordaire a réuni les membres des cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc, ainsi que leurs amis.

Deux messes ont été célébrées à l'intention des participants à cette assemblée. M. l'abbé Léon Boisvert, aumônier diocésain des cercles, a donné le sermon aux deux messes. Il a exprimé le désir que chaque paroisse ait son cercle de jeunes Lacordaire afin d'assurer la relève des aînés.

M. Clément Vincent, Lacordaire depuis 20 ans et député à la Chambre des Communes a adressé la parole aux 250 personnes présentes.

M. Benoit Gaudet, à titre d'animateur, présida à la partie récréative de la soirée qui comprenait de la musique, des jeux et des chants.

M. le chanoine Victor Despins tira les conclusions d'usage.

Arrosé de bon vin
Repas devient festin



CLUSY
Blanc frais (RAQ 539)

ARBOIS
Rosé (RAQ C1967)

TERVIGNY
Vin rouge (RAQ 536-B)

Les vins les plus joyeux
sont des vins au grand coeur

Et j'en sais d'immortels
qui sont vins de bonheur

HENRI MAIRE
AMBIER-JURA
FRANCE

Office général des
Grandes Marques, limitée

DOULEURS ARTHRIQUES? DEMANDEZ DOLCIN

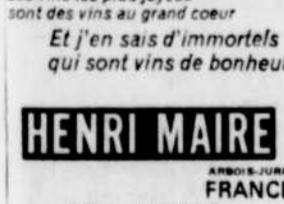
soulagement rapide—ou argent remboursé!

Des milliers de gens font confiance à Dolcin et ils le disent à leurs amis. Mme H. W., Port-Arthur, Ont. écrit: "Quand quelqu'un me dit qu'il souffre d'arthrite, je lui parle de DOLCIN. Ma famille et mes amis ont tous été soulagés et ils m'ont remercié de leur avoir conseillé Dolcin." Il faut que Dolcin vous procure un soulagement des douleurs résultant d'arthrite, rhumatisme, sciatique ou lumbago—sinon, votre argent vous sera remboursé. Procurez-vous DOLCIN chez votre pharmacien et vous pourrez dire aussi: combien Dolcin vous a soulagé. 64-19

IL GAGNE \$1,000⁰⁰

VOUS POUVEZ GAGNER VOUS AUSSI!


Rimouski, Qué.: M. Réal Pelletier, 38, avenue St-Robert, Rimouski, Qué., reçoit de M. Michel Guay (à gauche), représentant de PETER JACKSON, le prix PETER JACKSON de \$1,000 en argent. En effet, M. Pelletier a trouvé un des certificats de \$1,000 qui ont été insérés dans des paquets de cigarettes PETER JACKSON au nouveau format KING SIZE extra-long à bout filtre. Achetez-en un aujourd'hui même, vous aussi vous gagnerez peut-être \$1,000.



Peter Jackson
KING SIZE BOUT FILTRE
UN NOM CÉLÈBRE DEPUIS 1881

CADEAUX DE NOEL

Quoi de mieux qu'un appareil électrique et un beau meuble qui vous seront utiles et agrémenteront votre vie pour une longue durée.



APPAREILS ELECTRIQUES

Rien ne nous manque pour vous accommoder. Vous voulez une lessiveuse automatique, une sècheuse, un magnifique poêle, un réfrigérateur, un splendide téléviseur et bien d'autres accessoires...

FAITES UN DETOUR ECONOMIQUE CHEZ

ROMEO DESAULNIERS

MARCHAND DE MEUBLES ET D'ACCESSOIRES ELECTRIQUES

TELEPHONE: 264-1495T-SEVERE

Vaste choix de MEUBLES

Oui, que ce soit pour un ameublement de salon, de cuisine ou de chambre, nous avons de tous les modèles et de tous les styles pour vous satisfaire.



Pour vos

CADEAUX DE NOEL

Quoi de mieux qu'un appareil électrique et un beau meuble qui vous seront utiles et agrémenteront votre vie pour une longue durée.



APPAREILS ELECTRIQUES

Rien ne nous manque pour vous accommoder. Vous voulez une lessiveuse automatique, une sècheuse, un magnifique poêle, un réfrigérateur, un splendide téléviseur et bien d'autres accessoires...

FAITES UN DETOUR ECONOMIQUE CHEZ

ROMEO DESAULNIERS

MARCHAND DE MEUBLES ET D'ACCESSOIRES ELECTRIQUES

TELEPHONE: 264-1495T-SEVERE

Une visite vous convaincra du choix et de la qualité.

CHEZ

ROMEO DESAULNIERS

MARCHAND DE MEUBLES ET D'ACCESSOIRES ELECTRIQUES

TELEPHONE: 264-1495T-SEVERE

Vaste choix de MEUBLES

Oui, que ce soit pour un ameublement de salon, de cuisine ou de chambre, nous avons de tous les modèles et de tous les styles pour vous satisfaire.



PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data under 'PAR LA PRESSE CANADIENNE' section, listing various companies and their prices.

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data under 'PAR LA PRESSE CANADIENNE' section, listing various companies and their prices.

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data under 'PAR LA PRESSE CANADIENNE' section, listing various companies and their prices.

Nomination à la Compagnie Gran-Mar Limitée.



M. Paul E. David, Président, Lido Biscuit Cie. Ltée, annonce la réorganisation suivante au sein de la compagnie, à la suite de l'établissement de la nouvelle usine de St-Lambert, P.Q.

Gran-Mar Limitée est une compagnie québécoise, conçue, bâtie et financée par des québécois dont le but est de mettre à la disposition de l'architecture et de la construction moderne, une formule dynamique dans l'emploi économique de nouveaux matériaux de construction.

Le choix du site de St-Bruno

On conteste le bien-fondé de la déclaration de M. Filion

QUEBEC (PC) — Le Bureau du commerce et de l'industrie du Québec métropolitain, dans une déclaration remise à la presse conteste les affirmations de M. Gérard Filion, directeur-général de la société générale de financement, au sujet du terrain offert par Québec aux sociétés Peugeot-Renault, et nie le bien-fondé du rapport de rentabilité de l'usine de montage, lequel serait défavorable à Québec.

Le Bureau déclare d'autre part que c'est depuis 1961 qu'il s'occupe en faveur du Québec métropolitain pour le projet Peugeot.

La Société générale de financement, qui a décidé de construire elle-même l'usine de montage des automobiles Peugeot et Renault, a décidé de l'installer à St-Bruno, près de la suite d'une étude faite par un comité spécial sur la rentabilité de différents sites.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

LIDO BISCUIT CIE. LTÉE



M. Paul E. David, Président, Lido Biscuit Cie. Ltée, annonce la réorganisation suivante au sein de la compagnie, à la suite de l'établissement de la nouvelle usine de St-Lambert, P.Q.

Gran-Mar Limitée est une compagnie québécoise, conçue, bâtie et financée par des québécois dont le but est de mettre à la disposition de l'architecture et de la construction moderne, une formule dynamique dans l'emploi économique de nouveaux matériaux de construction.

Le Bureau déclare d'autre part que c'est depuis 1961 qu'il s'occupe en faveur du Québec métropolitain pour le projet Peugeot.

La Société générale de financement, qui a décidé de construire elle-même l'usine de montage des automobiles Peugeot et Renault, a décidé de l'installer à St-Bruno, près de la suite d'une étude faite par un comité spécial sur la rentabilité de différents sites.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

Le Bureau réplique que les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits. Le Bureau dit que le terrain offert existe et il est même offert à la vente, ce qui n'est pas et un quel que soit le besoin de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question.

NOMINATION A LA BRASSERIE DOW



G. LEVESQUE

M. Pierre R. Gendron, président de la Brasserie Dow Limited, annonce la nomination de M. Gerald Levesque au poste de vice-président, mise-en-marché, à la Brasserie Dow du Québec Limited. M. Levesque, qui a plus de douze ans d'expérience dans l'industrie du brassage au Québec, était vice-président adjoint au vice-président, mise-en-marché, Canadian Breweries Limited.

NOMINATION CHEZ GOODYEAR



R.-G.-J. CARBONNEAU

Monsieur Glyn-F. Turner, directeur général des ventes de la division des pneus, The Goodyear Tire & Rubber Company of Canada, Limited, annonce la nomination de Raymond Gilbert Joseph Carbonneau au poste d'assistant général de la succursale de Montréal. Monsieur Carbonneau, auparavant général des ventes de la succursale de Québec, rendra compte au général de la succursale, M. Fred Wagner.

Bons du trésor

OTTAWA (PC) — La première émission de bons du trésor depuis l'augmentation du taux d'escompte, a été annoncée par le ministre des Finances, M. James D. Stewart, mardi 23 novembre. Les bons du trésor, qui ont une durée de 131 jours, sont offerts à un taux d'escompte de 3,87 pour cent. Le prix maximum de vente est de \$90,00 par \$100 de bons. Les bons du trésor sont offerts à un taux d'escompte de 3,87 pour cent.

Les denrées

MONTRÉAL (PC) — Cours des denrées transmises à Montréal, hier par le ministère fédéral de l'Agriculture. Les prix sont en hausse par rapport à la semaine dernière.

Les céréales

WINNIPEG (PC) — Le blé à récolte hâtive a un certain intérêt au cours de la semaine dernière. Les prix sont en hausse par rapport à la semaine dernière.

FONDS MUTUELS

Les fonds mutuels ont connu une semaine de hausse. Les prix sont en hausse par rapport à la semaine dernière.

Il y a lacune de cours universitaires

VICTORIA (PC) — Le président de l'Association des étudiants universitaires de la Colombie-Britannique a déclaré qu'il y a une lacune de cours universitaires.

Appel d'urgence

OTTAWA (PC) — L'Administration du Saint-Laurent a appelé à adresser un appel d'urgence aux océanographes pour l'étude de la pollution de l'estuaire du Saint-Laurent.

SNOW-BIRD RAICHE & ROBITAILLE

1105 - 5ième Avenue - Shawinigan - Sud. Tél.: LE 7-1913. VENT ET SERVICE.

Advertisement for SNOW-BIRD RAICHE & ROBITAILLE, featuring a Snow Bird logo and text about whisky and food.